



## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 22 juin 2026 à 19h00, Salle polyvalente  
Présidence : Mme Sophie Thury

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis n° 02/2026 de la Municipalité relatif à la gestion et aux comptes 2025,
- entendu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier le dossier,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

#### DECIDE

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2025 ainsi que le bilan tels que présentés,
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière,
3. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal  
du 22 juin 2026.

**La Présidente**  
**Sophie Thury**

**La Secrétaire**  
**Fanny Gantin**

